

# Mise en incubation des jeunes dans les pépinières d'entreprises



Le projet Développement de l'emploi par la formation et insertion (DEFI) vise à contribuer à la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière, par le renforcement de dispositifs d'appui à l'insertion, la création d'emplois décents et de revenus durables. Il est mis en œuvre par les ONG Eclasio et COSPE et intervient, pour le compte de LuxDev, dans le cadre du programme Développer l'emploi au Sénégal financé par l'Union européenne. Il s'inscrit dans l'accompagnement à l'insertion des jeunes apprenants sortis des établissements de formation professionnelle et technique.

Malgré les avancées notoires dans le domaine de la formation professionnelle et technique, le contexte actuel des enseignements/apprentissages fait que les apprenants manquent de pratiques techniques en rapport avec les opportunités économiques de leurs territoires. Pour répondre à ces besoins, l'action du projet DEFI a facilité le développement d'un nouveau modèle de pépinières d'entreprises s'appuyant sur des entreprises locales pour l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des sortis des établissements de formation professionnelle et technique et des migrants de retour, porteurs d'idées de projets ou porteurs de projets dans des parcours entrepreneuriaux.

Une des problématiques majeures des chaînes de valeur agricoles dans les territoires ruraux au Sénégal est le faible intérêt accordé aux fonctions de production primaire. Bien que porteuses d'opportunités économiques importantes pour les régions concernées (ici : Ziguinchor, Sédhiou, Tambacounda), elles sont perçues comme archaïques, pénibles et non rémunératrices. De ce fait, ces fonctions attirent peu les jeunes formés, ce qui freine le renouvellement des générations et la modernisation des chaînes de valeur.

La création d'incubateurs permet de mettre en valeur des modèles de réussite dans le secteur primaire, afin de montrer aux jeunes l'intérêt de s'orienter vers ce secteur.

Le renforcement des capacités techniques, entrepreneuriales et managériales des incubés permet de soutenir le capital humain dans le secteur primaire tout en assurant la relève. Cette démarche introduit de nouveaux producteurs mieux formés mais aussi porteurs d'une logique de l'agriculture (l'agriculture comme activité entrepreneuriale). Le renforcement des entreprises locales leur permet d'assurer la fonction d'incubateur. Au terme du processus, la création des microentreprises par les incubés participe à l'émergence et à la densification d'un tissu économique local, phase incontournable du changement structurel de l'économie.

Les pépinières d'entreprises développées dans le cadre du projet DEFI sont des structures de partenariat qui définissent et offrent une plate-forme intégrée d'activités et de services spécialisés aux porteurs de projets agricoles et/ou d'élevage qui souhaitent créer ou développer des activités dans un cadre propice à l'innovation.

Les pépinières sont nées d'un partenariat fécond avec des entreprises locales qui sont déjà des exemples de réussite.

Bien que quelques difficultés aient été rencontrées dans la mise en œuvre de l'action, l'expérience a engendré des changements significatifs favorables au développement de l'entrepreneuriat, tels que :

- la valorisation de la filière agri-élevage comme secteur porteur d'opportunités à travers une plus grande notoriété/visibilité (conséquences: un regain d'intérêt des jeunes vers la filière avec l'intégration de la dimension incubation) ;
- la reconnaissance du potentiel de savoir-faire des incubés, l'affirmation des jeunes incubés dans le parcours entrepreneurial grâce aux compétences techniques et managériales acquises et l'accès à un réseau relationnel ;
- le renforcement de la performance des entreprises locales partenaires à travers une augmentation de leur chiffre d'affaires, une plus grande capacité de création d'emplois et un élargissement de leur tissu relationnel.

Le processus d'exécution a été participatif, avec une forte responsabilisation des parties prenantes dans l'exécution des rôles et missions qui leurs ont été assignés. L'expérience a permis aux incubés de déterminer leur vraie vocation et de mieux se projeter sur la création et le développement de leur entreprise, ce qui a contribué à changer positivement la vision entrepreneuriale des jeunes et leur problème d'insertion, en renforçant leurs capacités techniques et en leur facilitant l'accès au financement.

Les incubateurs ont permis de dynamiser des secteurs-clés de l'économie rurale (horticulture, aviculture) avec la facilitation de la création de nouvelles entreprises dans le secteur et une meilleure disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et expérimentée. Il est important, pour une bonne réussite des pépinières sur le long terme, d'avoir une stratégie intégrée et une approche pluridisciplinaire et transversale.

Le modèle des pépinières d'entreprises est innovant et efficace pour la promotion de l'insertion des jeunes, et a un fort potentiel de répliquabilité. L'élargissement du spectre des métiers couverts par les incubateurs permettrait par exemple d'accueillir des apprenants inscrits dans les autres filières.

[LIEN VERS LA NOTE COMPLÈTE](#)



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE